

Le très hon. M. Diefenbaker: Il est si rare que nous ayons une réponse du gouvernement que je me demandais de quelle question il s'agissait.

M. Saltsman: Je remercie l'honorable représentant de son intérêt, et je suis sûr que cela réveillera probablement l'intérêt du ministre. Je répète la question:

Vu le mécontentement général causé par les politiques de vente et de fixation des prix des sociétés pétrolières dans beaucoup de régions du pays, et vu le récent rapport de la Commission royale d'enquête sur la structure des prix de l'essence en Colombie-Britannique, qui révèle l'existence de pratiques commerciales injustes, le ministre pensera-t-il sérieusement à instituer sans délai, aux termes de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, une enquête sur la fixation des prix, la commercialisation et la production de l'industrie du pétrole et de ses sous-produits.

Mon principal intérêt à ce sujet se retrouve dans les mots «fixation des prix, commercialisation et production». Il ne suffira pas que le ministère mène une enquête sur les pneus, les batteries et les accessoires, qui est une enquête très limitée. Je demande au ministre d'instituer une enquête sur toute la politique de l'industrie canadienne du pétrole, non seulement en ce qui a trait aux stations-service et aux consommateurs, mais encore à notre balance des paiements et à la capitalisation de l'industrie. Il y a bien des choses sur lesquelles il faudrait faire enquête dans cette industrie. Je ne me prétends pas spécialiste de l'industrie du pétrole, mais la lecture de rapports et des journaux m'a appris des choses qui me font croire que cette industrie a été surcapitalisée. On nous a accusés d'avoir agi très stupidement.

Dans ce domaine, nous avons attiré énormément de capitaux des États-Unis, sur lesquels nous devons maintenant payer des intérêts et des dividendes, ce qui est naturel. Ces paiements équivalent presque à la valeur en dollars de nos exportations aux États-Unis. Où est le sens économique de cette sorte d'arrangement? Ces compagnies, semble-t-il, sont coupables de collusion quant à un aspect de leur activité, puis elles concurrencent sur un autre aspect. Leur collusion est peut-être plus profitable au pays que leur concurrence puisque la concurrence entraînant la construction de nombreuses stations-service ne fait qu'empêcher leurs préposés de vivre, et qu'elle augmente les frais que le public doit payer sous forme de prix plus élevés.

J'ai l'impression qu'en nombre de pays d'Europe qui ne possèdent pas de ressources pétrolières, le prix de l'essence est plus bas. Je ne parle pas des impôts qu'on ajoute au prix de l'essence. Je crois que le prix total de

ce produit est plus élevé en Europe qu'au Canada, mais que l'essence y est disponible à meilleur marché que chez nous, qui nous croyons riches de cette grande ressource nationale.

Qu'est-il advenu de cette grande ressource nationale? Dans quelle mesure le consommateur en a-t-il profité? A quel point le pays a-t-il profité du pétrole qu'on y a découvert? Il faudrait répondre à ces questions. C'est pour ces raisons que nous avons besoin d'une répression plus large que l'idée étroite des gendarmes et des voleurs. Nous ne cherchons pas seulement un petit coupable. Ce n'est pas suffisant puisque cette époque-là est révolue. On le sait, nous disposons contre les combines de moyens que nous avons eu peur d'utiliser.

C'est avec intérêt que j'ai lu un des rapports de la Commission d'enquête sur les pratiques restrictives du commerce touchant la collusion d'entrepreneurs du béton dans la ville de Windsor. Il appert que quatre entrepreneurs ont fait des offres identiques à cette cité, et l'on a soupçonné que c'était peut-être plus qu'une coïncidence. Je ne sais pas ce que le gouvernement va faire, et peu m'importe réellement ce que le gouvernement fédéral fait au sujet de cette situation. A mon sens, la ville de Windsor possède un moyen beaucoup plus efficace que n'importe quelle poursuite de la part du gouvernement du Canada. Si j'y étais échevin, je proposerais à la ville de se lancer dans l'entreprise du malaxage du béton. Ensuite, nous verrions pendant combien de temps les prix demeureraient à ce sommet.

Nous avons une alternative. Cette alternative est, à mon avis, offerte au peuple canadien. Je crois que certaines industries seront des monopoles et d'autres des oligopoles; ce sont, je crois, les termes justes. Mais nous pouvons faire quelque chose—le gouvernement peut faire quelque chose à cet égard. Le gouvernement peut les surveiller. Je n'entends pas par là qu'il devra leur dire comment mener leur barque ou les traduire en justice. A mon avis, on devrait mettre ces entreprises devant le fait que si elles abusent de leur position sur les marchés, si elles méconnaissent les intérêts du public, elles risquent de devoir entrer en compétition avec le gouvernement. Je crois même qu'il n'y aurait pas lieu de donner suite à un message de ce genre, car il est suffisamment clair et net.

Selon moi, nous devons adopter une tout autre méthode. L'ancienne méthode ne vaut rien. Elle n'atteint pas son but, ne résout pas le problème. A certains égards, elle est nuisible, car elle empêche l'espèce de développement logique prévu. C'est un obstacle qui empêche parfois les industries canadiennes de